



POSTE DE CHEF(FE) DE PROJET PETITE VILLE DE DEMAIN A CRAPONNE SUR ARZON (43)

Dans le cadre d'un remplacement de congé maternité sur une période allant de Novembre 2023 à Septembre 2024 (10 mois)

CONTEXTE

- Investie dans une politique d'accueil et d'attractivité en milieu rural, la commune de Craponne-sur-Arzon (2 000 habitants) mène depuis plusieurs années un projet de revitalisation ambitieux de son centre bourg ancien.
- Après plusieurs études stratégiques, la feuille de route proposée dans le cadre d'un schéma de revitalisation du centre bourg, amène les élus à se positionner sur le long terme (40 ans) pour se projeter sur une intervention immobilière (habitat, rénovation thermique), mais également économique (commerces, services, équipements et artisanat) compte tenu de la reconnaissance de la commune en tant que centralité.
- Aujourd'hui la commune a défini sa stratégie d'intervention, en déterminant les secteurs prioritaires d'intervention ce qui lui permet de passer en phase opérationnelle.

OBJECTIFS DU POSTE

Dans le cadre d'un remplacement congé maternité sur le poste de chef de projet Petite Ville de Demain, les objectifs du poste seront de poursuivre l'animation et la coordination du plan d'actions de revitalisation du centre bourg. **Compte tenu des projets engagés, l'accent sur les opérations immobilières et urbaines seront prioritaires sur la durée du remplacement.**

DETAILS DES MISSIONS

Sous la responsabilité du Maire et en collaboration avec l'équipe administrative de la mairie, le chef de projet devra piloter, animer la démarche, et assurer le développement de la stratégie du territoire en lien avec les nombreux partenaires et notamment :

- **Assurer le déroulement des études et chantiers engagés** et notamment sur le chantier d'habitat inclusif « Maison Bolène » et les études d'aménagement et de requalification sur le secteur Ilot Fruit
 - Suivi des procédures de marchés publics nécessaires
 - Suivi des procédures juridiques liés aux contestations du projet (risques de recours)
 - Suivi de chantier
 - Collaboration et suivi des projets en lien avec les équipes de Maitrise d'œuvre et porteurs de projets concernés
 - Rédaction de documents (dossiers de financements)
 - Suivi des actions et procédures liées à la lutte contre le logement indigne et vacant (procédures de mise en sécurité, biens sans maître, expropriations...)
- **Participer et s'impliquer dans les dispositifs déployés sur le territoire**
 - Pilotage, mise en œuvre, suivi, animation des dispositifs mobilisés en faveur du projet centre bourg (OPAH-RU, RHI, ORT, Zéro Logement vacant...)
- **La coordination et le pilotage des partenaires :**
 - Respecter les engagements liés au parcours décisionnel, et sa gouvernance.
 - Animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel (Commissions municipales, Comité techniques et de pilotage)
 - Fédérer les acteurs et partenaires, les informer de l'avancement des projets
 - Participer aux rencontres du réseau national et local

RESEAU ET TUILAGE

- En tant que chef de projet Petite Ville de Demain, vous pouvez bénéficier des apports du réseau, qu'il soit départemental ou national : webinaires, plateformes d'échanges, rencontres réseau...
- Une période de tuilage avec la cheffe de projet titulaire est prévue de novembre à décembre pour favoriser la prise en main du poste.

COMPETENCES RECHERCHEES

Le candidat devra faire preuve de plusieurs compétences parmi la liste suivante :

- Vous êtes idéalement issu d'une **formation supérieure (Bac +5) dans le domaine des politiques publiques d'aménagement du territoire, de l'habitat, de l'urbanisme ou du développement local.**
- Vous disposez de connaissances sur les **politiques de l'habitat, du logement et de renouvellement urbain**
- Vous avez connaissances **des dispositifs d'intervention en secteur dégradé (RHI, ORI...)**
- Vous disposez de connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement des collectivités ainsi que d'une **expertise juridique et réglementaire** (Code Général des Collectivités Territoriales, Code de la Construction et de l'Habitat, Code de l'Urbanisme, Code de l'Environnement, Code des Marchés Publics)
- Vous avez des compétences dans la **conduite et la gestion de projet, le travail en partenariat** interinstitutionnel, la gouvernance territoriale ainsi que des **compétences en techniques d'animation et de communication, de concertation.**
- Une **expérience professionnelle sur des fonctions similaires de chef de projet**, notamment en matière de renouvellement urbain, d'habitat sera appréciée.

SAVOIR ETRE ATTENDU

- Faire preuve de dynamisme, de rigueur et avoir le sens de l'initiative ;
- Avoir le goût du travail en équipe, avoir de bonnes qualités relationnelles.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Entrée en fonction dès que possible à partir de novembre pour la période de tuilage.
- Poste basé à Craponne sur Arzon (43)
- CDD de 10 mois avec période de tuilage
- Employeur : Mairie de Craponne sur Arzon
- Rémunération statutaire (Catégorie A ou B) + CNAS.
- 35h hebdomadaires (réunions et travail les week end possibles selon les besoins)
- Possibilités de déplacements sur le département ou à l'extérieur. Permis B exigé
- La commune dispose d'un appartement qu'elle propose en colocation. Ceci peut être une solution de logement sur le temps du remplacement ou de manière ponctuelle en cas de recherche d'un autre hébergement

VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?

Merci de transmettre CV+ lettre de motivation adressée au Maire de la Commune

Par mail : monaveniracraponne@craponnesurarzon.fr

Par courrier : 10 Bd Felix Allard 43500 CRAPONNE SUR ARZON

Date limite de candidature : 22 Octobre 2023

Entretiens prévus le 2 ou 3 Novembre 2023